

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 05 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 11 décembre 2023

MUSÉES - RESTAURATION DE LA SCULPTURE DE LA VIERGE À L'ENFANT DU 14ÈME SIÈCLE - MÉCÉNAT DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES MUSÉES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Sophie BOUTRIT à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Eric PERSAIS, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Noélie FERREIRA à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Marie-Paule MILLASSEAU à François GUYON, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Nicolas ROBIN à Florent SIMMONET, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Sophie BROSSARD, Christophe GUINOT, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Elsa FORTAGE, Sébastien MATHIEU.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023

MUSÉES - RESTAURATION DE LA SCULPTURE DE LA VIERGE À L'ENFANT DU 14ÈME SIÈCLE - MÉCÉNAT DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES MUSÉES

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations ;

Considérant que dans le cadre du récolement, la statue de la Vierge à l'enfant, sculpture monolithe en pierre, du 14^e siècle, issue de l'ancien oratoire de Saint-Giraud, près Les châteliers (Deux-Sèvres), inscrite aux collections du musée Bernard d'Agesci (N°inv. 890.8.1), a été répertoriée dans le programme de restauration des collections des musées ;

Considérant que la commission scientifique de restauration des collections des Musées de France a émis un avis favorable au protocole de restauration proposé pour cette œuvre, le 4 octobre 2022 ;

Considérant que le mécénat est « un soutien matériel ou financier apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général » ;

Considérant que l'Association des Amis des Musées a émis le souhait de participer financièrement à la restauration de la sculpture de la Vierge à l'enfant en pierre du XIV^{ème} siècle à hauteur de 100 % du coût TTC de la restauration ;

Considérant que le coût de la restauration a été évalué à 1 680 € TTC (1 400 € HT) ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Valide le plan de financement suivant :

Dépenses en euros		Recettes attendues en euros	
	HT	TTC	TTC
Restauration de la sculpture Vierge à l'enfant en pierre du XIV^{ème} siècle	1 400 €	1 680 €	Mécénat, l'Association des Amis des Musées 1 680 €
Reste à charge de la CAN			0

TVA : 20%

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à solliciter le financement auprès de l'Association des Amis des Musées ;

- Autorise le Président, ou le Vice -Président Délégué, à signer tous les documents y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué